

De la viande bovine locale à la cantine

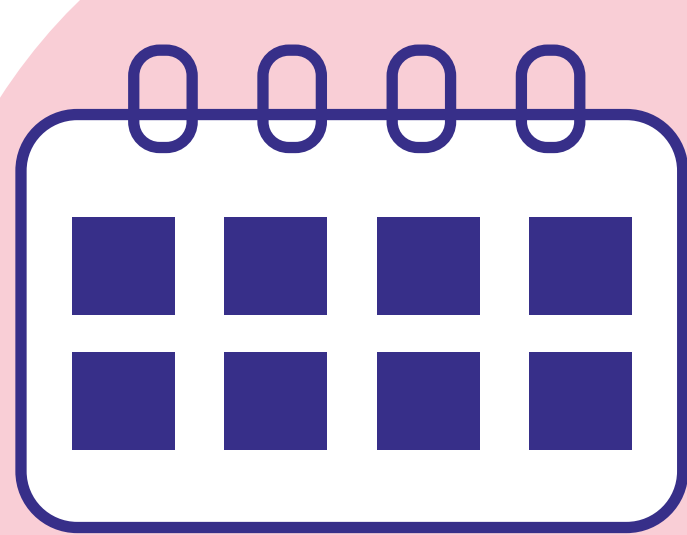
Construction d'une filière



CONGRÈS des PARCS APPRENDRE EnSEMBLE

humides, eau, sol, biodiversité, paysages), le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et ses partenaires proposent un **accompagnement** de l'amont à l'aval, autrement dit du champ à l'assiette, **de la fourche à la fourchette !**

CoNSTRUIRe une micro-filière viande



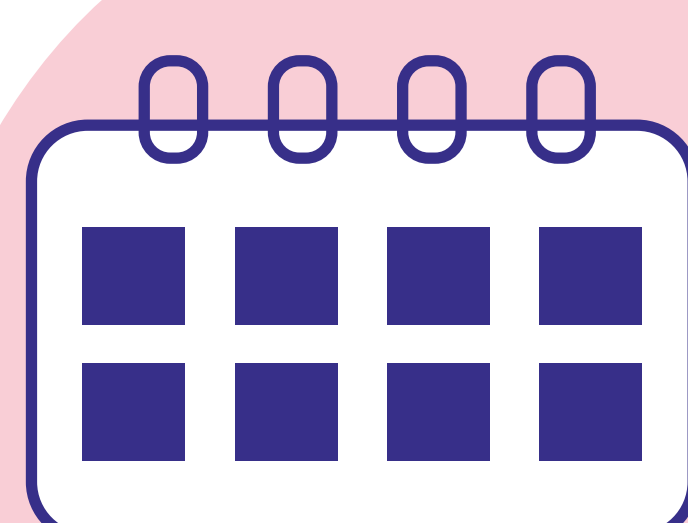
2021-2022

► création du collectif
d'agriculteurs



► 20 éleveurs dans
le PMAZH marais
audomarois

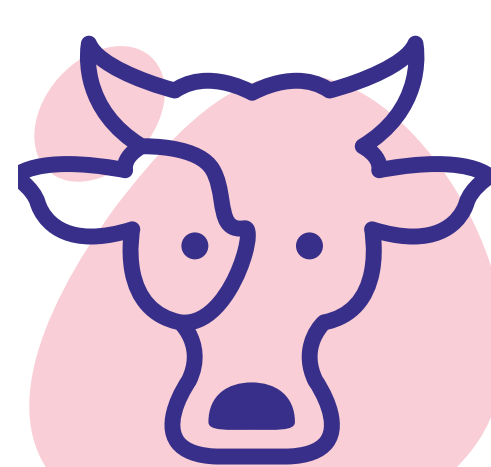
► 10 éleveurs
intéressés par la filière



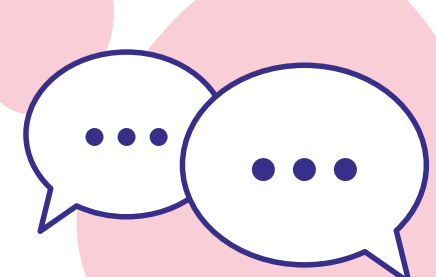
2023-2024



► 5 collèges-tests :
collégiens, chefs de
cuisine, élus, bouchers
ont été sensibilisés à
la démarche par les 2
éleveurs en agroécologie
qui ont proposé 3 vaches



► 623 kilos de
viande du marais
audomarois
consommés



► évaluation et
ajustements pour
affiner la mise en
place de cette filière

Cette action à destination des éleveurs du marais audomarois s'inscrit dans le cadre du Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide (PMAZH) de l'Agence de l'eau animé par le Parc naturel régional et ses partenaires, dont la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais, avec le soutien financier de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.

Contacts



Emilie LACOUR

responsable de la mission agriculture durable
06 08 68 27 21 - 03 21 38 92 18
elacour@parc-opale.fr

Charlotte VALANTIN

Chargée de mission agriculture durable et préservation
des milieux - PMAZH marais audomarois
06 07 40 65 69 - 03 21 11 07 31
cvalantin@parc-opale.fr

PaRTAGeR CoNNaÎTRE MOBiLiSeR
DéBATTRE ÉCLaiRER APPReNDRE
CoNSTRUIRe
PaRTAGeR CoNNaÎTRE MOBiLiSeR
DéBATTRE ÉCLaiRER APPReNDRE
CoNSTRUIRe